

PROCES-VERBAL DU MARDI 1^{ER} MARS 2022 – 19 h 30

	Norguet Sylvie	Breton Patrice	Pain Stéphane	Desvaux Philippe	Moyer Franck	Bertin Cyrille
	Président de séance					
Présent Absent Excusé Pouvoir						
	Corbin Martine	Provost Annick	François Elodie	Lucas Thierry	Wojnar Loïc	
Présent Absent Excusé Pouvoir			Mme Norguet			

Nomination secrétaire de séance : Monsieur Patrice BRETON

Ordre du jour :

- 1) Démission 1^{er} adjoint – Détermination du nombre d'adjoints – Indemnité de fonctions
- 2) Emprunts pour travaux église et voirie
- 3) Choix des entreprises suite appel d'offres travaux église + mission SPS
- 4) Vote du compte de gestion 2021 – M14
- 5) Vote du compte administratif 2021 – M14
- 6) Vote du budget primitif 2022 – M57
- 7) Questions diverses

1) Démission 1^{er} adjoint – Détermination du nombre d'adjoints – Indemnité de fonctions

Suite au courrier de Mme la Sous-Préfète acceptant la démission de M. Breton Patrice, il faut donc élire un ou 2 adjoints et fixer l'indemnité de fonction.

M. Philippe Desvaux se porte candidat au poste de 1^{er} adjoint :

Vote 1^{er} tour : 11 pour. M. Philippe Desvaux est nommé 1^{er} adjoint.

M. Moyer Franck se porte candidat au poste de 2^{ème} adjoint :

Vote 1^{er} tour : 10 pour. M. Moyer Franck est nommé 2^{ème} adjoint.

Le conseil municipal fixe l'indemnité de chacun à 8% de l'indice brut 1027.

2) Emprunts pour travaux église et voirie

- Madame le Maire présente les propositions de financement concernant les travaux de restauration de l'église Saint-Georges. Différents organismes ont été contactés : Crédit Mutuel du Centre 105, rue du Faubourg Madeleine 45920 Orléans Cedex 9 et le Crédit Agricole Val de France BP 30003 41913 Blois

Après délibération, le Conseil Municipal retient la proposition de financement de l'organisme financier suivant : Crédit Mutuel du Centre 105, rue du Faubourg Madeleine 45920 Orléans Cedex 9

Prêt à taux fixe : Montant en euros : 140.000 € - Durée : 15 ans - Périodicité de remboursement : annuelle - Taux fixe : 0,65% - Frais d'étude et d'enregistrement : 150 €

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à cet emprunt.

- Madame le Maire présente les propositions de financement concernant les travaux de voirie VC N°9. Différents organismes ont été contactés : Crédit Mutuel du Centre 105, rue du Faubourg Madeleine 45920 Orléans Cedex 9 et le Crédit Agricole Val de France BP 30003 41913 Blois.

Après délibération, le Conseil Municipal retient la proposition de financement de l'organisme financier suivant : Crédit Mutuel du Centre 105, rue du Faubourg Madeleine 45920 Orléans Cedex 9

Prêt à taux fixe : Montant en euros : 60.000 € - Durée : 7 ans - Périodicité de remboursement : annuelle - Taux fixe : 0,45% - Frais d'étude et d'enregistrement : 150 €

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à cet emprunt.

3) Choix des entreprises suite appel d'offres travaux église + mission SPS

M. Barthel, maître d'œuvre a fourni son analyse des offres. Il propose à la commission d'appel d'offres et au conseil municipal de retenir :

	Entreprises	Montant € HT
Lot 1 – Echafaudage - maçonnerie	ROC Agence Gueble	118 402,64
Lot 2 - Charpente	BONNET ET FILS	119 548,81
	OU SAS BATAIS CENTRE	121 104,01
Lot 3 - Couverture	DELESTRE	63 361,00
Lot 4 – Electricité	DELESTRE INDUSTRIE	8567,31
		309 879,76 Ou 311 434,96

Batais Centre est le même groupe que Delestre (UTB), pour l'organisation du chantier plus facile.

Après avoir délibéré et sur proposition de la commission d'appel d'offres, le conseil municipal décide de retenir Bonnet et fils pour un montant de 119 548,81 €.

Mission SPS

Le conseil municipal retient la société Batec de Lunay pour un montant de 2 520 € HT – 3 024 € TTC.

4) Vote du compte de gestion 2021 – M14 - Vote du compte administratif 2021 – M14

Sections	Dépenses de l'exercice 2021	Recettes de l'exercice 2021	Résultat de l'exercice 2021	RAR	Report 2020	Résultat de clôture 2021
Fonctionnement	158 911,28	181 292,84	22 381,56		417 829,04	440 210,60
Investissement	69 800,56	77 306,87	7 506,31	10 000,00		- 2 493,69
Affectation des résultats						437 716,91

5) Vote du budget primitif 2022 – M57

Le budget primitif 2022 s'équilibre en dépenses et en recettes de :

- Fonctionnement : 562 061 € - D'investissement : 804 972 €

6) Questions diverses

- M. Lucas Thierry va s'occuper de boucher les nids de poules au pont du TGV.
- Mme le Maire expose que le contrat à durée déterminée de la femme de ménage prend fin au 31/03/2022. Le conseil municipal décide de ne pas faire de vacances de poste pour renouveler le contrat à durée permanente. La commune fera appel à une société de nettoyage.

Le Maire,

Sylvie NORGUET

Affiché le 04/03/2022



Le secrétaire de séance,

M. Patrice BRETON